

## Burundi : RSF dénonce "un véritable coup de force" contre journalistes et médias

Reporters sans frontières, 26.10.2016 BURUNDI Nouveau tour de vis du gouvernement burundais à l'encontre de la presse En l'espace de deux jours, les autorités burundaises ont procédé à un véritable coup de force, arrêtant journalistes et censurant plusieurs médias. Le 24 octobre 2016, une ordonnance signée par le ministre de l'Intérieur de la Formation patriotique, Pascal Barangadyie, a annoncé la suspension provisoire de cinq associations sans but lucratif, des associations de promotion des droits de l'homme qui seraient de nature à perturber l'ordre et la stabilité de l'Etat, selon le communiqué.

Cette sanction vise notamment l'Union burundaise des journalistes (UBJ), un syndicat de journalistes qui n'a cessé de dénoncer les atteintes à la liberté de la presse depuis le déclenchement de la crise en mai 2015. Le même jour, une circulaire signée par le président du Conseil national de la Communication (CNC), Karenga Ramhadani, prenait plusieurs mesures attentatoires à la liberté de l'information. L'Assemblée nationale (Ce qui avance) de Isanganiro, un programme qui donne la parole à la diaspora burundaise s'est vu notifier sa suspension pour un mois pour avoir diffusé une chanson qui n'est pas conforme à l'éthique professionnelle et aux valeurs démocratiques et démocratiques. Une chanson dont le titre en kirundi signifie pourtant le droit de l'homme. Dans le même temps, une nouvelle radio communautaire du même nom vient d'être créée par le président du Sénat burundais, Ruvyironde afin de donner la parole aux Burundais de la diaspora et pro-gouvernementaux. Pour rappel, Ruvyironde avait déclenché une polémique à l'automne 2015 lorsque enregistré à son insu lors d'une réunion à la mairie de Bukuruwa avait prononcé de « pulvériser » les quartiers contestataires. Une notion bien relative des droits de l'homme. La radio Bukuruwa FM, ancienne Radio 10, a elle été mise en demeure c'est-à-dire interdite d'utiliser son nouveau nom. Cette radio, émanation d'une ancienne radio rwandaise, avait modifié son nom pour se soustraire aux yeux des autorités. Elle est actuellement interdite de diffusion. La directive rappelle enfin qu'il est interdit à tout organe de presse de faire travailler un journaliste ou un collaborateur burundais ou étranger, si ce dernier n'est pas enregistré au registre national des médias. Cette mesure permet ainsi au gouvernement de contrôler exactement qui peut être journaliste dans le pays, ce qui représente une atteinte grave à la pluralité des opinions. Cette restriction de l'espace d'expression et d'information ne fait que confirmer le virage autoritaire du gouvernement burundais qui se coupe de toute perspective démocratique et isole encore plus la population burundaise, privant de presque toute source d'information objective, déclare Clémentine Kahn-Sriber, responsable du bureau Afrique. La criminalisation des journalistes et associations qui incarnent pourtant les forces vives de toute société est inadmissible. Nous appelons les autorités burundaises à considérer leurs responsabilités politiques et démocratiques et à ouvrir l'espace civil dans le pays." Ces mesures, prises quelques jours après l'arrestation le 23 octobre de la journaliste américaine Julia Steers, du journaliste burundais de la BBC Gildas Yihundimpudu qui travaillait ce jour-là comme fixeur et de leur chauffeur, ne sont pas anodines. Les deux journalistes et leur chauffeur ont été interpellés par des militaires alors que Julia Steers réalisait un reportage dans le quartier de Mutakura, à Bujumbura, quartier phare de la mobilisation contre le président Pierre Nkurunziza au printemps 2015. Tandis que cette dernière était remise aux autorités américaines à Bujumbura, une fois son accréditation vérifiée par le Conseil national de la communication (CNC), Gildas Yihundimpudu et le chauffeur, tous deux Burundais, eux n'ont pas connu le même sort. Ils ont été rapidement transférés en détention dans les locaux du service national de renseignement (SNR). Les autorités accusent Gildas Yihundimpudu de ne pas être enregistré auprès du CNC. Toutefois, il aurait également été accusé d' tentative de destruction de preuves des crimes des insurgés concernant une fosse commune découverte à proximité du lieu de leur interpellation plusieurs mois auparavant. Le chef de la police, Pierre Nkurukiye a expliqué à Radio France Internationale (RFI) que le journaliste bien que relâché n'était pas pour autant tiré d'affaire. Deux semaines plus tard c'est la journaliste Fidèle Ishatse de la Voix de l'Afrique qui a été interpellée par des agents de police à Bukemba, dans le sud-est du pays, alors qu'elle réalisait un reportage sur la microfinance. Elle a été retenue plusieurs heures en détention puis relâchée pour ne pas avoir avisé les autorités locales de sa présence. Plusieurs autres journalistes continuent de faire l'objet d'arrestations et d'intimidations. A ce jour, on demeure également sans nouvelles du journaliste Jean Bigirimana disparu le 22 juillet 2016. Reporters sans frontières demande l'ouverture d'une enquête en Burundi occupe la 156e place après le Classement mondial de la liberté de la presse 2016 établi par Reporters sans frontières, une chute de 11 places depuis l'année 2015 et le début de la répression contre la société civile dans le